

Gilly, le 28/10/2026

PV n°14 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 28/10/2026

**Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Philippe BOLSENS**

Un premier tri des feuilles du week-end a été fait par Mr Bolsens la veille de la réunion de ce jour.

PC3 – Non-respect des conditions d’âge pour un officiel (1^{ère} infraction)

Néant

PC 22 – Arbitre absent

Néant

PC 28 – Délégués absents ou non affiliés (U12/U10/U8/U6)

Néant

PC 48 – Feuilles non synchronisées dans les délais

Néant

PC 73 – Forfaits

Néant

PC 76/73 - Forfait administratif

Néant

PC 76 Pt 6 – Officiels de table non affiliés

Néant

Seniors :

105016 : R BBC Brainois (1752) /

109071 : BCJS Estaimpuis (2636) / 114044 : TEF Kain (0958) /

Jeunes :

120016 : BC L'9 Flénu-Frameries (2500) / 129015 : JS Péruwelz (1355) / 135074 : BC AMLL (1592) /
137044 : REBC Templeuve (0496) /

Coupe du Hainaut Jeunes – week-end du 25/10/2026

PC33 : absence licence technique de coach

254050 : JS Dottignies (2678)

257002 : JS Dottignies (2678)

257002 : CEP Fleurus (0069)

PC73 : Forfait

257004 CB Roy Fraternité - Rapido BCTL : 20-00 AP

PC3 – Non-respect des conditions d'âge pour un officiel (1^{ère} infraction)

257002 : JS Dottignies (2678) : la déléguée aux arbitres doit être majeure

Mutations administratives accordées : Néant

Matches amicaux/tournois autorisés : Tournai Wapiti Basketball (2734), RBC Marcinelle (0146), R BBC Brainois (1752), RCBE2000 (1325), TEF Kain (0958), JS Stambruges (1208)

Forfait général : BGBC Celles (2428) en U12H série B en date du 27/10/2026

Nouvelle inscription : L'équipe U12 TEF Kain passe de la série E à la série B en date du 25/10
BCJS Estaimpuis B (2636) en U12H série E en date du 25/10

Secrétariat :

Mr André Hancotte : Reçu PV n°10 du 22/10/2026

Mr Grégory Périni : Reçu PV n°10 du 22/10/2026

Mr Albert De Smet : Reçu ordre du jour de la séance du CJP du 29/10/2026

Organisation des finales des coupes du Hainaut :

Liste des clubs ayant demandé à recevoir le cahier des charges : Spirou Basket (0284), BCJS Estaimpuis (2636), DPK Carnières Morlanwelz (1408), CEP Fleurus (0069)

Liste des clubs ayant accepté le cahier des charges : Spirou Basket (0284), BCJS Estaimpuis (2636)

Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (dans toutes les catégories d'âge) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes doivent être introduites via le module « Requêtes ».

Attention : Toute requête doit être acceptée par l'adversaire pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».